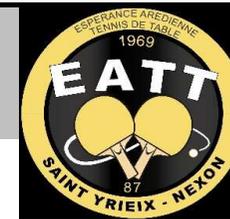


Fiche de participation de l'EATT aux frais d'épreuves individuelles



Montant maximum de la participation : 200,00 €

Nom et prénom du bénéficiaire :

Association : EATT Saint-Yrieix/Nexon

Objet du déplacement :

(compétition nationale, compétition régionale, stage, formation, ...)

Forfait restaurant **soir (joueur + coach)** : 20,00€ par personne

Forfait Hôtel (**joueur + coach**) : 50,00€ par personne

Frais de transport (**estimation MAPPY.fr**) : essence, autoroute

Covoiturage obligatoire si plusieurs membres du club

Aucune participation du club sur une épreuve se déroulant en Haute-Vienne...

Dates	Lieux		Frais			Frais de transport (utilisation véhicule personnel)			
	Départ	Arrivée	Restauration (avec justificatif)	Hôtel (avec justificatifs)	Montant retenu	Kilomètres	Carburant	Péage (avec justificatifs)	Montant retenu 50,00 € max

Total 1 : - €

Total 2 : - €

Tout frais d'hôtel, de restauration ou de péage sans justificatifs ne sera pas remboursé !

TOTAL : - €

Certifié sincère et véritable

Date et signature du bénéficiaire

Remboursement effectué le

Signature du responsable de l'association